

ASSURANCE MULTISPORT ASSUR



L'assurance en plus facile.

Les +

- **Tarification à la journée**
- Une tarification spécifique aux clubs et associations
- Une garantie "Frais de secours et de recherche" étendue
- **La couverture des sports mécaniques et/ou aériens**
- Prise en charge des forfaits de remontées mécaniques et des cours non consommés en cas d'interruption de séjour suite à un accident

Les tarifs

Tarifs TTC par jour et par personne		
Sports classiques	Sports classiques et mécaniques	Sports classiques, mécaniques et aériens
3,30 €	4,40 €	5,50 €

Infos +

Durée maximum du séjour **12 mois maximum**
Territorialité **monde entier** (sauf stipulation contraire)

Toutes les réponses à vos questions
Service Conseil Clients du lundi au vendredi, de 9h à 18h

01 73 03 41 18
information@aprilvoyage.com

IMPORTANT

- ✓ Sur un même contrat, tous les assurés doivent avoir souscrit la même formule.

Les garanties

MONTANTS TTC MAXIMUM PAR PERSONNE

ANNULATION DE VOYAGE

• 400 € / personne

- Accident grave lié à la pratique sportive nécessitant une hospitalisation
- Décès consécutif à un accident lors de la pratique sportive
- ↳ *Franchise*

• 50 € / personne

INTERRUPTION DE SEJOUR

- Remboursement des forfaits de remontées mécaniques, des cours et de la location de matériel sportif

• Au prorata temporis avec un maximum de 400 € / sinistre

BRIS DE SKI, SNOWBOARD, PLANCHE A VOILE, SURF

- Remboursement de la location d'un matériel équivalent

• 8 jours maximum

INDIVIDUELLE ACCIDENT

- Invalidité permanente total ou partielle supérieure à 30%
- Décès accidentel

• 10 000 € maximum / personne
• 10 000 € / personne

ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Transport / Rapatriement
- Présence d'un proche si hospitalisation de plus de 7 jours
- Retour des accompagnants
- Frais de soins de santé
 - Lunettes et prothèses dentaires
 - Frais de rééducation et kinésithérapie
- ↳ *Franchise lorsque l'Assureur intervient en premier lieu en absence d'assurance médicale ou de couverture Sécurité sociale*
- Frais de secours et de recherche

• Frais réels
• Billet aller / retour
• Billet retour
• 5 000 € / personne
• 100 € / personne
• 350 €
• 250 € / personne

• 50 000 € / événement (1 200 € maximum pour les frais de secours, recherche et remorquage de surf, planche à voile, jet ski et kite surf)
• 3 000 € / personne
• 1 000 € / personne
• 5 000 € / événement
• 7 500 € / personne

- Rapatriement du corps
- Frais funéraires
- Protection juridique
- Avance de la caution pénale

CONNECTEZ-VOUS SUR

www.april-on.fr

april international | voyage

TSA 30780
92679 COURBEVOIE CEDEX
Tél : 01 73 03 41 18
www.aprilvoyage.com

S.A. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS
sous le n°07 028 567 (ww.orias.fr)
Autorité de Contrôle des Prudential et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09



L'assurance en plus facile.